

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2026

Étaient Présents : Annie BARBIER, Audrey DELAHOUCHE, Didier PEUVOT, Éric VAN GOETHEM, Matthieu DOLE, Stéphanie TIXIER, Rémi FERNANDES, Sarah DEBUIRE, Odile BOONE, Jennifer THILLOY, Christopher PARIS, Hubert VAN GOETHEM, Benoît BEAUGER, Myriam VAN GOETHEM, Yohan GRISON

EXAMEN DU CFU (COMPTE FINANCIER UNIQUE – Ex Compte Administratif)

Fonctionnement

La présentation du CFU met en évidence un excédent de fonctionnement pour l'année 2025 de 28207,27 €. Avec des recettes de fonctionnement s'élevant à 404 374,62€ et des dépenses de fonctionnement de 376 167,36 €.

Monsieur le Maire fait remarquer que les charges de personnel s'élevant à 161 419,58 € pourraient être légèrement réduite en 2026.

D'autre part, il est à noter, que les dépenses de 18 600 euros ont été réalisées dans des programmes voiries.

Investissement

Pour l'investissement, des recettes à hauteur de 63 495,85€ et des dépenses de 58 067,86€ laissent apparaître un excédent de 5 427,99€ venant diminuer le report antérieur de 42 025,64€ à 36 597,65€ (représentant le 1068).

Synthèse

L'excédent de gestion 2024 de 203 862,95 € amputé des 36 597,65€ engendre un excédent de gestion au 31 Décembre 2025 de **167 265,30€**.

Monsieur le Maire quitte la salle et laisse la place à Monsieur Beauger 1^{er} Adjoint pour le vote du CFU et du 1068.

Résultats pour le CFU :

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Résultats pour le 1068 :

POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB)

Monsieur Fernandes projette le tableau des emprunts faisant apparaître que deux emprunts se terminent en 2028 pour une baisse d'annuité de 21 245,91€.

Monsieur le Maire explique que certaines dépenses d'investissement seront obligatoirement inscrites :

- Acquisition foncière du chemin au bout de la Voyeulle du Plan pour un montant avoisinant les 5 000 €.
- Mise en place d'un point lumineux d'éclairage public pour un montant de 1 404€ TTC.

Monsieur le Maire suggère en plus d'inscrire un montant d'environ 22 000€ pour l'entretien voirie (bicouches) pour les rues Germaine Denancy, Jules Verne, Impasse des Hirondelles et rue du Temple. Accord du conseil, toutefois Monsieur le Maire espère obtenir une quote-part de la part de la CCALN pour cet investissement.

Monsieur le Maire présente un devis de remise à niveau de l'installation campanaire (cloche de l'Eglise) pour un montant de 3 468,85€ TTC. Là aussi le Conseil Départemental de la Somme sera sollicité pour une subvention.

Accord du conseil pour une inscription budgétaire.

Monsieur FERNANDES présente un devis et propose la mise en place d'un système de sauvegarde et de sécurité informatique et demande une inscription budgétaire à hauteur de 2 000€ TTC.

Accord du conseil pour une inscription budgétaire.

Madame BOONE fait état de nombreux questionnements sur la sécurité routière dans le village. Messieurs PARIS et DOLE soutiennent l'idée d'aménagements dans ce sens. Il est donc proposé une inscription budgétaire de 5 000€ qui pourrait être utilisée pour des projets sécuritaires suite à réflexion avec l'Agence Routière du Département.

Madame DEBUIRE souhaiterait que des bancs publics soient installés place Sadi Carnot. Monsieur le Maire répond qu'il y en a déjà deux dont un en réfection et qu'un troisième est en prévision.

Monsieur VAN GOETHEM Éric demande si la commune ne serait pas intéressée par la propriété SALLE Monique, Rue Pasteur. L'assemblée répond que le montant des travaux à réaliser serait très important et que, au vu des finances de la commune, l'opération paraît peu envisageable.

Monsieur GRISON étudie un projet de jumelage avec une commune pyrénéenne. Pour autant, il lui semble trop tôt pour réaliser une inscription budgétaire.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur VAN GOETHEM Éric signale que les employés communaux ne respectent pas les consignes lors des tontes en bordure des voiries. Il est nécessaire de leur rappeler que le port du gilet est obligatoire et que la pose de panneaux sur les voiries est également obligatoire.

Madame BOONE revient sur les dépenses de personnel (161 419,58 €) et les dépenses d'indemnités d'élus (41 356,13 €). Elle propose de réduire de 25% les indemnités des élus afin de réaliser près de 10 000€ d'économies.

Monsieur le Maire réfute catégoriquement cette proposition et répète depuis des années que les indemnités des élus sont tout à fait légitimes au vu de la charge de travail, des dérangements et de l'empêchement sur la vie personnelle.

Monsieur FERNANDES soutient Monsieur le Maire dans sa réponse.

Monsieur le Maire propose à Madame BOONE d'abandonner ses indemnités si elle le souhaite. A défaut de réponse de sa part il n'est pas donné suite à cette proposition.

Madame DEBUIRE propose de voir s'il n'y a pas lieu de devenir structure d'accueil de TIG « Travaux d'Intérêts Généraux ». Monsieur le Maire précise que ce genre d'actions a déjà été menée avec succès par le passé et entrera donc en relation avec l'organisme.

Madame DEBUIRE propose également, en attendant obtention des subventions pour les travaux de la future mairie, d'utiliser le logement vacant en hébergement d'urgence. Monsieur le Maire et Madame DEBUIRE se renseigneront sur cette possibilité.

Madame BARBIER souhaite qu'un fichier contenant les coordonnées de l'ensemble du Conseil Municipal soit réalisé. Monsieur FERNANDES répond qu'il réalisera le fichier prochainement.

Madame BOONE signale des problèmes de voisinage suite à la mise en place du nouvel adressage rue du Général Leclerc. Monsieur BEUGER précise qu'il est déjà intervenu sur le sujet. Monsieur le Maire rencontrera les personnes concernées.

Monsieur VAN GOETHEM Éric se demande s'il n'y aurait pas lieu de réaliser quelques places de parking sur la pelouse devant la propriété Noyelle au pied du moulin. Monsieur DOLE n'y voit pas particulièrement d'objection mais souhaite que l'environnement et le moulin soient préservés. Le conseil municipal étudiera la proposition.

INFORMATIONS

Madame THILLOY et Monsieur BEUGER indiquent qu'une chasse aux œufs avec les enfants de l'école sera réalisée le Vendredi 10 Avril 2026 à 16h30. Le Comité des Fêtes a investi 150€ dans l'acquisition des chocolats de Pâques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.